

L'AGENCE DES COOPÉRATIVES D'HABITATION

FAITS SAILLANTS DE LA RÉUNION DU CONSEIL

Réunion du 28 mars 2012

RAPPORT DE GESTION

Le Conseil a reçu le rapport de gestion écrit de la directrice générale pour la période allant du 18 novembre 2011 au 9 mars 2012, ainsi que les copies des rapports du 4^e trimestre destinés à la SCHL et portant sur le rendement de l'Agence et de ses coopératives clientes, accompagnés d'une lettre et d'un rapport interne concernant le respect par l'Agence des normes de service à la clientèle au cours du 4^e trimestre de 2011.

La directrice générale a communiqué des renseignements sur diverses questions, notamment les taux de croissance médians des contributions des clients à leurs réserves de remplacement d'immobilisations. Elle a fait état des efforts déployés en 2011 pour fournir des outils améliorés aux clients et au personnel de première ligne, dont la production d'un rapport mensuel de suivi en ligne simplifié.

La directrice générale a également communiqué au Conseil son plan visant à tester les prix du marché en effectuant une demande publique de qualification des fournisseurs de services de gestion immobilière. Les membres du Conseil ont profité d'une mise à jour sur la question de la directive de la SCHL sur les coûts d'administration et sur la situation d'un certain nombre de clients en difficulté.

FINANCES

Le trésorier a pris la parole au nom du Comité des finances et de la vérification en discutant des résultats financiers de 2011 et en recommandant l'approbation des états financiers audités ainsi que du rapport de l'auditeur pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011, qui n'exprime aucune réserve. Selon la recommandation du Comité, le Conseil a accepté de recommander à l'unique membre de l'Agence, la FHCC, le renouvellement du mandat de l'auditeur externe pour 2012.

Le Conseil a également reçu le rapport de la direction sur le programme de gestion des risques adapté à la taille d'une entreprise de l'Agence.

GOVERNANCE ET RESSOURCES HUMAINES

Selon la recommandation du Comité de gouvernance et des ressources humaines, le Conseil a approuvé plusieurs modifications mineures de la politique de l'Agence en matière de développement durable.

Le Conseil a pris connaissance des résultats d'une autoévaluation confidentielle du Conseil et du Comité effectuée en février 2012, et note que ceux-ci sont positifs. Le Conseil a reçu le rapport de vérification de la conformité 2011, dans lequel un vérificateur de la conformité indépendant a offert une opinion sans réserve selon laquelle l'Agence se conforme aux clauses vérifiées de son entente avec la SCHL. Selon la recommandation de la direction, et en réaction au rapport du vérificateur, le Conseil a approuvé des modifications mineures de son Entente de code de conduite et de sa Politique sur l'approvisionnement. Selon la recommandation du Comité, le Conseil a également approuvé une prime d'encouragement pour les employé(e)s qui sera basée sur l'atteinte par le personnel d'indicateurs clés de rendement pour l'exercice 2011.

La réunion s'est conclue sur une discussion à huis clos sur le rendement de la directrice générale en 2011, et sur son plan de rendement pour 2012.